

Service Quartiers
02 38 52 40 38
quartiers@ville-saintjeandebraye.fr
2020-81

DATE : Samedi 3 octobre 2020 à 10h30
LIEU: Départ devant la mairie
PARCOURS : Itinéraire en pièce jointe

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE LA BALADE URBAINE INTER- QUARTIERS CENTRE-VILLE ET CHARBONNIERE

Présents :

Madame le maire
Franck FRADIN, adjoint délégué à l'agriculture et au patrimoine naturel et bâti
Brigitte JALLET, adjointe déléguée à l'aménagement et au cadre de vie
Jean-Claude MARINAULT, conseiller municipal délégué aux quartiers et aux travaux
Ghislaine HUROT, conseillère municipale déléguée aux personnes âgées et à l'épicerie solidaire et élue référente du quartier Centre-Ville
Léa AUBOURG-DEVERGNE, conseillère municipale à la promotion de l'égalité et élue référente du quartier Centre-Ville
Sylvie DEMAREST, conseillère municipale déléguée aux éco-quartiers et déplacements doux
Delphine TARAGON, responsable du service quartiers
Des membres du bureau du comité de quartier Centre-Ville
Des membres du bureau du comité de quartier Charbonnière
Des habitants des quartiers

N° de Fiche	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Éléments de Réponse
		Madame le maire remercie les personnes présentes et explique le déroulé du parcours.	

N° de Fiche	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Éléments de Réponse
	Création d'un bassin hydraulique et réaménagement de l'esplanade Charles de Gaulle	<p>La réflexion sur le réaménagement de la place Charles de Gaulle et du bassin hydraulique enterré a été menée conjointement avec Orléans Métropole.</p> <p>Un groupe de travail a été constitué sur cette thématique avec des habitants.</p> <p>Le parking actuel situé au nord de la place sera supprimé pour laisser place à un espace vert.</p> <p>De nouvelles places de stationnement seront créées à l'arrière de la salle des fêtes. La livraison du bassin hydraulique et de la place réaménagée est prévue fin 2022. Les travaux ont été décalés en raison de réorientations du projet et de la crise sanitaire.</p> <p>En complément du réaménagement de l'esplanade, un travail sera mené sur la requalification de la rue Jean Zay. Il prendra en compte le stationnement des bus.</p>	
	Rue Jean Zay : tronçon de la rue de la Mairie à la rue Maximilien Robespierre	A l'issue de la construction de la résidence du promoteur « Réalités », la réfection de la chaussée sera réalisée tout en privilégiant la circulation piétonne.	
	Rue Jean Zay : projet immobilier « Lucitania »	Le projet de construction est à l'arrêt. A ce jour, la Ville n'en connaît pas les raisons.	
	Parking Becquerel Boulevard Jean Rostand	<p>Un habitant signale l'intrusion de personnes sur la plateforme et au premier étage ainsi que la fracturation de box et de vols.</p> <p>Des riverains demandent le passage de la police municipale.</p>	Brigitte JALLET précise que la ville n'est pas propriétaire de l'ensemble du parking. Le bailleur, «Résidence de l'Orléanais », est propriétaire du 1 ^{er} niveau. Aussi, l'établissement d'une convention est nécessaire pour un passage de la police municipale dans les parties privées.
	Parking Becquerel Boulevard Jean Rostand	Le nettoyage de l'escalier, au nettoyeur à haute pression, et de la porte est souhaité. Un riverain signale la présence de quelques déchets sur le boulevard.	

N° de Fiche	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Éléments de Réponse
	Secteurs boulevard Jean Rostand le Corbusier et Georges Brassens : incivilités, vitesse, trafic	La ville, alertée par des habitants du secteur, a organisé une rencontre. Un travail de requalification sur l'ensemble des espaces va être mené (espaces verts, voiries, stationnements, circulations piétonnes et cycles...). Ce travail sera mené avec les propriétaires des différents espaces : syndics, bailleurs et habitants. Un premier travail de taille des végétaux et de décloisonnement des espaces a déjà été réalisé par les services de la ville.	
	Boulevard Jean Rostand : vitesse des véhicules	La problématique de la vitesse des véhicules dans ce boulevard sera intégrée à la réflexion globale du secteur.	
	Démolition de l'immeuble rue Jean Perrin-boulevard Jean Rostand	L'immeuble appartenant au Crédit Agricole a été démoli. A ce jour, la ville n'a pas connaissance d'un projet sur ce site.	
	Venelle de Vomimbert entre le boulevard Jean Rostand et l'avenue du Général Leclerc	La présence d'un sac contenant des déchets est constatée dans cette venelle.	Cette information sera transmise au service concerné.
	Avenue du Général Leclerc à l'angle avec la rue Jean Perrin	Un plateau surélevé a été créé à ce carrefour pour apaiser la vitesse sur cet axe.	

N° de Fiche	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Éléments de Réponse
	<p>Allée Guy Marie Riobé Dépôts sauvages à proximité des colonnes enterrées de la résidence</p>	<p>Les dépôts sauvages à proximité des colonnes enterrées sont récurrents dans la résidence. Le retrait de ces dépôts engendre un surcoût de charges pour les locataires.</p> <p>La gestion des déchets est une compétence d'Orléans Métropole. Un travail conjoint est mené avec la ville, le bailleur et Orléans Métropole.</p> <p>Le comité de quartier Charbonnière s'est saisi de cette problématique et a adressé un courrier au bailleur ainsi qu'à Orléans Métropole pour organiser une rencontre.</p> <p>Franck FRADIN indique qu'un rendez-vous est prévu avec Thierry COUSIN, vice-président en charge de la gestion des déchets à Orléans Métropole.</p> <p>Claudine BOUCHER, présidente du comité de quartier « Charbonnière », indique qu'une caméra opérationnelle est installée dans la résidence. Les images devraient servir à verbaliser les contrevenants qui déposent ces déchets.</p> <p>Franck FRADIN complète les échanges en indiquant que deux agents de surveillance de la voie publique sont assermentés et missionnés pour repérer les dépôts sauvages et faire respecter les zones bleues dans la ville. Ces agents sont rattachés à la police municipale.</p>	
	<p>Parking du Clocheton au droit de l'école Jacques Prévert Place pour personne à mobilité réduite</p>	<p>La place pour personne à mobilité réduite située au plus proche de la maison de quartier sera mise aux normes d'accessibilité.</p>	
	<p>Venelle du Clocheton rue des Déportés et rue Winston Churchill</p>	<p>Un dépôt de branches est constaté dans cette venelle.</p>	<p>L'information sera transmise au service concerné.</p>
	<p>Inventaire de la biodiversité</p>	<p>Un inventaire de la biodiversité a été réalisé sur la commune. La ville compte de nombreuses mares et l'idée serait de créer un circuit sur cette thématique.</p>	

N° de Fiche	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Éléments de Réponse
	Eclairage des venelles du quartier	<p>Cette demande a aussi été formulée dans d'autres quartiers de la ville. Une réflexion globale est envisagée sur l'ensemble de la commune :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Mise en place d'éclairage dans les venelles -Réduction de l'intensité voire extinction de la lumière durant certains créneaux horaires. <p>Dans certains secteurs de la commune, comme sur les bords de Loire, la ville souhaite privilégier la préservation de la faune et la flore.</p> <p>De nouvelles technologies sont développées comme, par exemple, l'éclairage ponctuel qui s'active à la détection d'un mouvement.</p> <p>Il sera nécessaire de s'adapter à chaque secteur.</p> <p>Par exemple, l'éclairage de la rue des Grazons est coupé à 23h00.</p> <p>Les villes d'Ingré et de Chécy ont fait le choix d'éteindre des rues de 00h00 à 5h00 du matin.</p>	
	Rue Louis Pergaud	Des voitures stationnent sur les trottoirs et certains espaces verts.	<p>Jean-Claude MARINAULT propose d'étudier la possibilité d'organiser le stationnement dans cette rue.</p> <p>Pour information, des relevés de vitesse seront réalisés à l'issue des travaux d'aménagement du lotissement du Clos de Miramion.</p>

N° de Fiche	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Éléments de Réponse
	<p>Le Clos de Miramion</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le lotissement : l'ensemble des permis de construire sont délivrés et les dernières constructions sont à venir. - La rénovation des dépendances : La ville a fait appel à un architecte pour ce projet. Des entreprises ont été sollicitées pour la rénovation des dépendances. En raison des coûts trop importants demandés, le projet est à l'arrêt. Un nouveau travail sera donc mené en lien avec Orléans Métropole. La « maison de maître » fera partie de cette réflexion, le projet d'installation d'un restaurant n'ayant pas abouti. - Le parc : l'objectif est de réaliser un jardin remarquable labellisé. Un appel d'offre devrait être lancé par Orléans Métropole. Une rencontre avec Orléans Métropole est prévue sur ce dossier. - La création d'un parc public et d'un parking public au nord du site sont prévus et seront accessibles par la rue du Petit Vomimbert. 	

